

Réunion du 12 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 80
Nombre de votants : 88

L'an deux mille seize, le douze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Jean-Noël PEDEUROUR (suppléant de Mme Bénédicte ALCETEGARAY), David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Marc CAUHAPE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Héléne MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN (pouvoir à M. Didier REY), Michel JESER, Albert LASSERRE-BISCONTE, Anthony BERBEL, Emmanuel HANON (pouvoir à M. Marc CAUHAPE), Jacqueline LACLAU-PECHINE (pouvoir à M. Patrick PEYRE-POUTOU), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Marie-Luce MUSEL), Valérie MARQUEHOSSÉ (pouvoir à Patrice LAURENT), Bernard MELIANDE (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Bernadette PRADA (pouvoir à M. Dominique LALANNE), René LACABE, Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrice LAURENT.

RAPPORT N° 7 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU PAYS

Rapporteur : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Les démarches engagées à l'échelle du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves font l'objet d'un budget annexe doté à hauteur de 120 864,94 € pour l'année 2017.

Le Pays constitue un espace de projet, avec un budget principalement orienté sur des dépenses de fonctionnement. L'ingénierie représente le poste de dépense principal du budget 2017 (90 550 €), correspondant à l'emploi de deux personnes à temps complet qui auront en charge l'animation et la gestion des démarches et dispositifs engagés à l'échelle du Pays :

- La politique contractuelle régionale, en cours d'harmonisation à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et dont le nouveau règlement sera présenté aux territoires en 2017,

- Le programme LEADER, pour lequel le territoire a été retenu suite à un appel à projets et qui doit permettre de mobiliser une enveloppe de FEADER de plus d'1.2 millions d'euros en faveur du développement économique sur la période 2015 – 2020,
- Le contrat local de santé, signé en 2016 et pour lequel le service sera mobilisé afin de participer aux réunions de suivi et d'évaluation.

Le service participe également à l'animation et au suivi d'autres programmes : politique contractuelle départementale (contrats territoriaux), contrat de ruralité, etc.

Les frais administratifs et de gestion s'élèvent à 2 000 € (déplacements, fournitures, petit équipement, etc.). Ils ont été revus à la baisse par rapport aux montants fixés lors de la création du Pays, baisse validée par les élus du comité de pilotage du Pays.

Un budget de 24 550 € est réservé à la mise en place des projets à l'échelle du Pays, avec notamment :

- Le plan de communication qui sera déployé dans le cadre du programme LEADER (création d'un site internet, impression des documents de communication, insertions presse, organisation de réunions, etc.),
- Les animations développées sur les thématiques de l'agriculture et des circuits courts (rencontres producteurs restaurateurs, valorisation des produits locaux, etc.) et de la forêt.

En termes de recettes, on note une augmentation des subventions européennes grâce au programme LEADER (41 600 €). Des aides du département et de la région sont également accordées pour le financement de l'ingénierie (21 000 €). Enfin, les intercommunalités participent au budget annexe à hauteur de 54 500 €. Le calcul des cotisations de chacune d'entre elles s'appuie sur le critère de la population.

SECTION DE FONCTIONNEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2017	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2017
Total des dépenses	117 100,00	117 100,00
011 - Charges à caractère général	21 785,06	21 785,06
012 - Charges de personnel	90 550,00	90 550,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 764,94	3 764,94

SECTION DE FONCTIONNEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2017	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2017
Total des recettes	117 100,00	117 100,00
74 - Dotations, subventions, participations	117 100,00	117 100,00

SECTION D'INVESTISSEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2017	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2017
Total des dépenses	3 764,94	3 764,94
20-Immobilisations corporelles	3 764,94	3 764,94

SECTION D'INVESTISSEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2017	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2017
Total des recettes	3 764,94	3 764,94
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 764,94	3 764,94

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **adopte** le budget annexe du Pays.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

